

Présentation

Le revêtement ARTEKEM permet la réalisation de sols artistiques de type TERRAZZO sous trois aspects différents « SEMINATO, PASTELLONE et TERRAZZO A LA VENITIENNE » destinés à l'intérieur des locaux privés ou publics soumis à un trafic piétonnier moyen ou sévère.

Coulé in situ, le système ARTEKEM est fondé sur le mélange de granulats de marbre moyens/fins selon l'aspect souhaité et d'une résine de synthèse teintée avec possibilité d'incorporation de décors et motifs en marbre, faits main. Après séchage, durcissement et ponçage, il forme un revêtement de sol minéral, esthétique, personnalisé, original et de haute qualité artistique adapté à toutes conceptions architecturales. Le revêtement obtenu est continu, adhérent et résistant.

Domaines d'application

Le système ARTEKEM est utilisable en travaux neufs ou en Réhabilitation de revêtement de sol d'ouvrages tels que : villas et demeures de charme, galeries commerciales, halls d'accueil, bureaux, boutiques, magasins, restaurants, hôtels, balnéo, musées.

Supports admissibles :

Le revêtement ARTEKEM peut être mis en oeuvre sur tout type de plancher, dalles, chapes, carrelages scellés... y compris plancher chauffant, à base de mortier, béton, terre cuite, grès, pierre, marbre...

Caractéristiques

Revêtement :

Dureté SHORE (DIN 53505) : D60-90

Résistance à l'abrasion (UNI 8298/9) / 90 mg

Résistance à la compression (ASTM D 695) : 36 N/mm²

Adhérence au support (ASTMD 4541) : >2,5 N/mm²

Épaisseur du revêtement : de 5 à 10 mm

Charges maximums à la flexion (DIN 53452) : 20 N/mm²

Classement Feu : Classe BFL s1 : (UNI EN 13501-1)

Résistance à la brûlure de cigarette : (UNI 8298/7 Méthode A)

Conditions de mise en oeuvre :

Taux d'humidité admissible du support à la mise en oeuvre : < 8%

Température admissible du support pour la mise en oeuvre : +15°C à + 28°C

Version TERRAZZO : + 5°C à + 25°C

Composants :

Marbre Grains : du N°MK000 au N°4

Teinte Résine : Nuancier RAL

Le revêtement ARTEKEM offre les avantages suivants :

- Revêtement unique et personnalisable, liberté absolue de création artistique
- Réalisation originale alliant technologies de haute performance et traditions italiennes
- Haute résistance à l'usure et à l'abrasion, excellente tenue au poinçonnement

- Revêtement durable et facile d'entretien
- Revêtement continu
- Excellente adhérence sur des supports variés neufs ou anciens
- Faible épaisseur -10 mm- et faible poids du système - 14 à 30 kg / m²- selon aspects
- Absence de retrait, bonne tenue à la fissuration du support
- Rapidité de mise en oeuvre et application à basse température

Homologation

Document Technique d'Application

Avis Technique- n°12/09-1560

Classement UPEC : U4P4EC

Propriétés

ARTEKEM présente une grande variété de teintes en fonction du choix de couleur de la résine et de l'origine des granulats de marbre (selon nuancier RAL et nuancier ARTEKEM).

Le système ARTEKEM permet l'insertion d'éléments décoratifs, motifs, frises, mosaïques... (en marbre), ainsi que des profils métalliques. Le service étude de Kemco Design se tient à disposition pour tout projet.

Mise en oeuvre

Le support sera préparé conformément aux recommandations de la norme NF N13813.

La mise en oeuvre sera effectuée comme suit :

- Mise en place et fixation d'un voile de verre à l'aide d'un primaire, sablé en surface.
- Après séchage et durcissement, coulage du mortier ARTEKEM, constitué d'un mélange de résine teintée ARTEKEM et de granulats de marbre, d'une granulométrie allant de 0,7 mm à 12,0 mm
- Frais dans frais, saupoudrage à saturation d'un mélange de granulats de marbre pour les versions SEMINATO et PASTELLONE
- Après séchage et durcissement, ponçage à sec ou par voie humide à l'aide de ponceuse à disque diamant ou pierre abrasive selon le procédé traditionnel de ponçage des marbres

Entretien

Afin de conserver l'aspect du revêtement ARTEKEM, il conviendra d'assurer un entretien régulier à l'aide des produits ménagers courants, appliqués de façon manuelle ou mécanique. L'application de la cire lustrant KEMCO WAX facilitera son entretien. On évitera l'utilisation de solvants purs. Les alcools seront dilués à 10% dans de l'eau.



ARTEKEM

Informations générales

Garantie décennale fabricant au sens de la réglementation française (selon l'article 1641 du Code Civil).

Un contrôle qualité est effectué périodiquement par nos laboratoires.

Date de Mise à jour : 01/01/2024